



# PROJET DE DELIBERATION

## CONSEIL MUNICIPAL

### JEUDI 9 DECEMBRE 2021

#### **Administration générale n°2021-093 : Révision des tarifs des concessions au cimetière**

Monsieur le Maire expose,

Le tarif des concessions au cimetière n'a pas été révisé depuis plusieurs années, et n'ont donc pas été modifiés depuis le 10 mai 2012. Eu égard aux charges correspondantes engagées par la commune sur les travaux au cimetière, et aux tarifs proposés dans les communes de l'agglomération, il convient ainsi de les actualiser.

Il est par conséquent proposé d'augmenter les tarifs d'environ 5% pour les concessions en pleine terre et les columbaria, et de conserver les tarifs des cavurnes qui restent dans la moyenne des tarifs proposés par les communes de l'agglomération.

Le tableau indiqué ci-dessous précise les nouveaux tarifs :

	Pleine terre 15 ans	Pleine terre 30 ans	Cavurne 15 ans	Cavurne 30 ans	Columbarium 15 ans	Columbarium 30 ans
Actuellement (dont 30% part CCAS)	120 euros	240 euros	480 euros	960 euros	120 euros	240 euros
Proposition nouvelle tarification	126 euros	252 euros	480 euros	960 euros	252 euros	252 euros

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **DE MODIFIER** les tarifs des concessions dans le cimetière d'Ambilly selon le tableau ci-dessus.